



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Mise en oeuvre d'un dragage d'urgence de l'embouchure du Porto suite à la tempête Ciaran et rechargement de la grande plage de Porto (Ota, Corse)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Commune d'Ota

N° SIRET

2 1 2 0 0 1 9 8 6 0 0 0 1 8

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

De PIANELLI

Raison sociale

Collectivité territoriale

Type de société (SA, SCI...)

Monsieur

Prénom(s)

Pierre-Paul

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
13. Travaux de rechargement de plage	Projet soumis à déclaration environnementale au titre des rubriques :
25. Extraction de minéraux par dragage marin ou fluvial	- 4.1 .2.0: montant des travaux d'aménagement supérieur à 1 60 000 et inférieur à 1 900 000 euros, - 4.1.3.0 : volume dragué en mer sur un an inférieur 500 000m3, - 3.2.1.0 : volume dragué dans un cours d'eau sur un an inférieur ou égale 2000m3, avec teneurs inférieures à S1

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La commune d'Ota souhaite draguer en urgence l'embouchure du Porto, afin de retrouver une profondeur de 1,80 m. Sédiments dragués seront valoriser par rechargement de la grande plage de Porto, afin de lutter contre les aléas de l'érosion côtière et de submersion marine.

Deux zones sont à draguer, en aval et en amont de la passerelle piétonne, d'une surface totale de 16 500m². La bathymétrie actuelle étant estimée à -0,30m sur l'ensemble de ces zones, le volume total à draguer est de 22 500 m³. Le dragage sera réalisé par voie terrestre : depuis la berge pour la partie amont et à l'aide d'une piste à l'avancement pour la partie aval.

Les sédiments dragués seront valorisés pour restaurer la plage suite à la forte érosion due à la tempête et lutter contre l'érosion du trait de côte:

- La plage a perdu 7000 m³ sur sa partie émergée lors de la tempête Ciaran, qui seront comblés en premier.
- De plus, le trait de côte a reculé en moyenne de 5 mètres , soit 7000 m³ (de nouveau). Cette partie érodée sera reconstituée, avec un surplus de 3 m (soit 4 200 m³) afin d'anticiper la lutte contre la submersion et l'érosion côtière. Le volume concerné est donc en tout de 11 200 m³.
- Les 4 300 m³ restant (20 500-7000-11 200=4300) du volume à draguer seront étalés sur la plage pour une "sur-épaisseur" de 0,1 m (sans impact d'un point de vue paysager).

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont :

- Retrouver une bathymétrie dans l'embouchure du Porto permettant un retour des activités économiques, très développées en période estivale
- Lutter contre l'érosion du trait de côte de la grande plage de Porto et contre la submersion marine

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le dragage sera réalisée par voie terrestre, à l'aide d'engins disponible au sein de la commune d'Ota (pelle mécanique avec godet de 3m³).

Deux étapes sont identifiées :

- Le curage de la partie amont, depuis la berge, avec une valorisation des sédiments pour la construction de la piste à l'avancement de la partie aval (2500m³ estimés), puis un transport des sédiments restant pour le rechargement de la brèche nord de la grande plage de Porto (2000m³ estimés).
- Le dragage de la partie aval, à partir de la piste à l'avancement, avec retrait de cette dernière au fur et à mesure du dragage. Les sédiments seront valorisés par rechargement de la grande plage de Porto.

Les étapes de la phase de rechargement de la plage sont les suivantes :

- Déchargement des camions sur la plage, en commençant par la zone nord ;
- Retrait des éléments grossiers et des macrodéchets ;
- Régalage des sables sur la plage;

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le dragage et le rechargement de la plage permettront de maintenir l'utilisation actuelle de la rivière, du plan d'eau et de la grande plage de Porto.

Il permettra également de lutter contre l'érosion côtière de la grande plage de Porto et de limiter les impacts lors des épisodes de submersions marines.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au vu du caractère urgent des travaux, les opérations de dragage et de rechargement seront mise en œuvre selon la procédure d'urgence prévue par l'article 214-44 du code de l'environnement.

Le projet fera l'objet d'une évaluation simplifiée des incidences sur les sites Natura 2000 qui sera jointe au présent cas par cas. Une note technique présentant les opérations et les précautions environnementales sont également jointe.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Volume de sable à curer sur la zone amont (3 000m ²)	4 500 m ³
Volume de sable à draguer sur la zone aval (12 000m ²)	18 000m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : Porto _____

Localité : OTA _____

Code postal : 2 0 1 5 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 8 ° 4 1 ' 3 5 " 1 Lat. : 4 2 ° 1 6 ' 0 0 " 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 0 8 ° 4 1 ' 3 2 " 8 Lat. : 4 2 ° 1 5 ' 5 9 " 1

Point de d'arrivée : Long. : 0 8 ° 4 1 ' 2 8 " 8 Lat. : 4 2 ° 1 5 ' 5 0 " 7

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

La zone est soumise au PPRI de la commune d'Ota. Ce plan de prévention est en cours de révision suite à la crue du Porto.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Non concerné

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur le littoral de la commune d'Ota
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional de Corse - FR8000012 (449 474ha)

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le golfe de Porto est inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO. Le projet est situé à proximité de la tour génoise de Porto-Ota qui est classée aux monuments historiques. Les Golfes de Girolata et Porto, y compris l'île de Gargalo, ainsi que le domaine public maritime leur correspondant constituent un site naturel classé.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bassin du Porto de la commune d'Ota fait l'objet d'un plan de prévention des risques d'inondations (PPRI)
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé le 09/02/2004 En cours de révision.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vallée de Porto et d'Aïtone (Ota, Serriera, Marignana, Evisa), site inscrit depuis 1973 (7190 ha)

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site natura 2000 de Porto/Scandola/revellata/Calvi/Calanches de Piana - Directive "Habitat, faune, flore" (FR9400574) Site Natura 2000 de Porto et presqu'île de Scandola - Directive oiseaux (FR9410023)
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Golfe de Porto et Girolata, Calanches de Piana, Réserve naturelle de Scandola (Galéria, Osani, Serriera, Partinello, Ota, Piana), site classé depuis 1974 (11 681 ha)

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sables issus du dragage seront directement valorisés pour le rechargement de la grande plage de Porto, qui subit une érosion.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La grande plage de Porto subit une érosion, ce qui nécessite un rechargement. Les ressources naturelles utilisées sont les sables issus du dragage de l'embouchure du Porto qui jouxte la plage.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun habitat d'intérêt communautaire ne se situe à proximité directe du projet. L'absence d'herbier de Posidonie proche de l'embouchure du Porto a été confirmé. Les premiers patches de Posidonie ou de Cymodocées sont situés à plus de 400m du projet. L'espèce protégée Euphorbia peplis, classé sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire de Corse (listé Euphorbia peplis L.) est présente au sud de la plage. Des mesures d'évitements seront alors pris pour éviter leur destruction (voir 6.5)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Idem que précédemment
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet permettra en plus de réduire les dégâts causés par les inondations des épisodes de crues ou de submersions marines
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas soumis à des risques sanitaires car seul les sables du Porto, ayant une bonne qualité chimique (concentration en polluants inférieures aux seuils réglementaires) seront utilisés pour le rechargement.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sables seront transportés par camion entre la zone de dragage et la plage. Ces deux zones sont distantes de moins de 200m. une fois déchargés sur la plage, des engins de terrassement régaleront le sable sur la plage.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La production de bruit sera minime et temporaire. Les horaires de travaux seront conformes à la réglementation et ils se dérouleront en dehors de la période estivale, période de forte affluence.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls rejets engendrés par le projet seront les gaz d'échappement des engins. Ces rejets sont minimes et temporaire, le temps des travaux.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux sont localisés dans un site classé. Le volume de sable apporté est cependant faible et une attention particulière sera portée sur la compatibilité granulométrique et la couleur des sables afin de ne pas porter atteinte au paysage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Des mesures d'évitements seront mises en place pour limiter l'impact des travaux sur l'environnement :

- Le balisage de la zone à Euphorbia peplis sera réalisé avant travaux afin de ne pas recharger sur et à proximité de cette zone. La destruction des plants de cette espèce protégée sera ainsi évitée. le balisage sera enlevé en fin de travaux.

Des mesures de réduction seront mises en place afin de limiter l'impact des travaux sur l'environnement et la santé humaine :

- Une attention particulière sera portée sur la granulométrie et la couleur des sables afin de ne pas dégrader le paysage;
- Le passage des engins sera balisé afin de limiter la divagation des camions;
- Les macrodéchets extraits de la rivière lors du dragage seront retirés et placés dans les filières de traitement adéquates;
- Seuls les sables ayant une bonne qualité chimique (teneurs inférieures aux seuils N1 et S1) seront utilisés pour recharger la plage;

Un suivi bathymétrique de l'embouchure et un suivi du trait de côte ainsi que de la topographie de la plage seront réalisés.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet s'inscrit dans une mesure d'urgence pour la continuité des activités économiques de la commune d'Ota. le rechargement de la plage de Porto permettra aussi de lutter contre l'érosion côtière et les impacts des épisodes de submersions marines. Le dégagement de l'embouchure du Porto permettra aussi un meilleur écoulement des eaux, limitant les impacts des futures crues du Porto.

A la vue des études préliminaires qui montrent que le projet ne devrait pas avoir d'incidence négative significative sur le milieu, et sachant que la séquence ERC est respectée, nous estimons que ce projet peut-être dispensé d'étude d'impact.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom DE PIANELLI

Prénom Pierre-Paul

Qualité du signataire Maire d'Ota

À OTA

Fait le 11/01/2024



Signature du (des) demandeur(s)